

MAQUETTE FORMATION 2018/2019 - ECOLE DOCTORALE 58 (ED 58)

Obligation d'avoir obtenu 180 Crédits Formation (CF) pour être autorisé à soutenir la thèse

ANNEE 1	Barème Crédits Formation (CF)
TRONC COMMUN : 40 CF	
JOURNEE DOCTORALE	11
OUVERTURE PLURIDISCIPLINAIRE : séminaire ED 58 ou ED 60	7
DOCUMENTATION / RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE, OUTILS NUMERIQUES	15
OPTIONS au choix parmi les formations ci-dessous : 20 CF	
AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE	
ACCOMPAGNEMENT AU PROJET PROFESSIONNEL DES DOCTORANTS - Niveaux 1 et/ou 2	20 (par niveau)
AUTOEVALUATION DES COMPETENCES 1ère année	10
INTRODUCTION AU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE PAR PROJETS	10
DROIT DU NUMERIQUE DANS LE DOMAINE DES RECHERCHES EN SHS	10
FORMATION DE FORMATEUR C2i	15
FORMATION A L'ENSEIGNEMENT - PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE (Collège doctoral - Sous réserve)	20
PANORAMA DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE EN SHS	10
MODULE COLLEGE DOCTORAL	10
MODULE HORS CATALOGUE D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE	7
FORMATION A LA RECHERCHE PAR LA RECHERCHE	
Auditeur	
ECOLE DOCTORALE D'ETE "ETHICHUM" - Participation aux ateliers obligatoires pour la validation	10 à 20
SEMINAIRE ORGANISE PAR LES DOCTORANTS DE 2EME ANNEE DES ED 58 et 60	7
CONFERENCE/ SEMINAIRE HORS CATALOGUE	5
COLLOQUE ORGANISE PAR LES DOCTORANTS DE 3EME ANNEE DE L'ED 58	15
COLLOQUE HORS CATALOGUE	10
Organisateur	
SEMINAIRE HORS CATALOGUE	10
COLLOQUE HORS CATALOGUE	15
Communicant	
COMMUNICATION SCIENTIFIQUE DANS UN SEMINAIRE	15
COMMUNICATION SCIENTIFIQUE DANS UN COLLOQUE	20
LANGUES	
ANGLAIS POUR DOCTORANTS - Niveau 1 ou 2	20
ESPAGNOL POUR DOCTORANTS - Niveau 1 ou 2	20
FRANCAIS POUR ETRANGERS (Collège doctoral - Sous réserve)	10
AUTRES LANGUES (24 heures minimum)	20
METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	
BUREAUTIQUE/PRESENTATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR	15
" ETRE CHERCHEUR A L'ERE DU NUMERIQUE : DE NOUVELLES PRATIQUES "	15
LE DOCTORANT ET SON ENVIRONNEMENT NUMERIQUE	10
MODULE METHODOLOGIE COLLEGE DOCTORAL	10
MODULE METHODOLOGIE HORS CATALOGUE	7
Crédits à valider pour l'année 1 : 60 CF minimum	

PRINCIPES

1 - La validation de la formation doctorale à l'issue de la 3ème année subordonne l'autorisation à se réinscrire en 4ème année et/ou à soutenir.

2 - La formation s'effectue durant les 3 premières années de doctorat.

3 - Nous recommandons fortement aux doctorants :

* d'orienter leur parcours pédagogique sur les 3 années en respectant l'articulation "Tronc commun / Options" figurant dans la maquette.

* de valider annuellement les crédits exigés pour des raisons pédagogiques, d'organisation et de gestion du temps consacré, par les doctorants, à la formation.

OPTIONS

. Séminaires et colloques optionnels (auditeur)

Pour les manifestations d'une durée maximum de 4 heures, le barème "Conférence / séminaire" sera appliqué. Celles d'une durée supérieure relèveront du barème "Colloque".

. Communications scientifiques

Sont éligibles les communications scientifiques effectuées dans le cadre des séminaires, journées d'études et colloques de recherche. Sont exclus :

- * les interventions effectuées dans les séminaires de Master (relèvent de l'Aide à l'insertion professionnelle)
- * la présentation de l'avancement des travaux de thèse au sein des unités de recherche, hors séminaires et colloques

. Formations hors catalogue : il s'agit des formations qui ne sont pas organisées par le Bureau des Ecoles Doctorales (BED).

Pour déterminer le barème de validation, les doctorants devront rattacher chacune de leur formation extérieure à l'une des catégories présentes dans la maquette :

- * aide à l'insertion professionnelle
- * langues vivantes
- * formation à la Recherche par la Recherche
- * méthodologie de la Recherche

ANNEE 2	Barème Crédits Formation (CF)
TRONC COMMUN : 40 CF	
CAFÉ SEMINAIRE DE RENTREE DES DOCTORANTS DE DEUXIEME ANNEE	11
OUVERTURE PLURIDISCIPLINAIRE : séminaire ED 58 ou ED 60	7
BUREAUTIQUE / REDACTION DE DOCUMENTS LONGS	20
OPTIONS au choix parmi les formations ci-dessous : 20 CF	
AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE	
ACCOMPAGNEMENT AU PROJET PROFESSIONNEL DES DOCTORANTS - Niveaux 1 et/ou 2	20 (par niveau)
INTRODUCTION AU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE PAR PROJETS	10
DROIT DU NUMERIQUE DANS LE DOMAINE DES RECHERCHES EN SHS	10
AUTOEVALUATION DES COMPETENCES 2e année	10
FORMATION DE FORMATEUR C2i	15
FORMATION A L'ENSEIGNEMENT - PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE (Collège doctoral - Sous réserve)	20
PANORAMA DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE EN SHS	10
MODULE COLLEGE DOCTORAL	10
MODULE HORS CATALOGUE D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE	7
FORMATION A LA RECHERCHE PAR LA RECHERCHE	
Auditeur	
ECOLE DOCTORALE D'ETE "ETHICHUM" - Participation aux ateliers obligatoires pour la validation	10 à 20
SEMINAIRE ORGANISE PAR LES DOCTORANTS DE 2EME ANNEE DES ED 58 et 60	7
CONFERENCE/ SEMINAIRE HORS CATALOGUE	5
COLLOQUE ORGANISE PAR LES DOCTORANTS DE 3EME ANNEE DE L'ED 58	15
COLLOQUE HORS CATALOGUE	10
Organisateur	
SEMINAIRE DES DOCTORANTS DE 2EME ANNEE DES ED 58 ET 60	15
SEMINAIRE HORS CATALOGUE	10
COLLOQUE HORS CATALOGUE	15
Communicant	
COMMUNICATION SCIENTIFIQUE DANS UN SEMINAIRE	15
COMMUNICATION SCIENTIFIQUE DANS UN COLLOQUE	20
LANGUES	
ANGLAIS POUR DOCTORANTS - Niveau 1 ou 2	20
ESPAGNOL POUR DOCTORANTS - Niveau 1 ou 2	20
FRANCAIS POUR ETRANGERS (Collège doctoral - Sous réserve)	10
AUTRES LANGUES (24 heures minimum)	20
METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	
INTEGRITE SCIENTIFIQUE : SENSIBILISATION AU PLAGIAT - UTILISATION LOGICIEL COMPILATIO	15
" ETRE CHERCHEUR A L'ERE DU NUMERIQUE : DE NOUVELLES PRATIQUES "	15
DOCUMENTATION / VALORISATION DE LA RECHERCHE ET STRATEGIE DE PUBLICATION	10
INITIATION A UNE METHODOLOGIE DE PUBLICATION NORMEE	10
LE DOCTORANT ET SON ENVIRONNEMENT NUMERIQUE	10
MODULE METHODOLOGIE COLLEGE DOCTORAL	10
MODULE METHODOLOGIE HORS CATALOGUE	7
Crédits à valider pour l'année 2 : 60 CF minimum	

DISPENSES ET EQUIVALENCES

DISPENSES : elles pourront être accordées sur demande

- . Activité professionnelle à temps partiel : 15 CF/an
- . Activité professionnelle à temps complet : 30 CF/an
- . Raison de santé : soumis à l'avis du Directeur de l'ED.

EQUIVALENCES : elles pourront être accordées sur demande

- . CIFRE : 30 CF/an
- . Implication dans la vie institutionnelle de l'Université (participation aux conseils) : 20 CF/an
- . Publication scientifique : 11 CF - Concerne les publications scientifiques dans des revues et ouvrages à caractère scientifique. Sont exclus les comptes-rendus. Chaque demande d'équivalence "Publication scientifique" sera soumise à la Directrice de l'ED 60.
- . Séjour de recherche à l'étranger : 20 CF - Sous réserve qu'il soit effectué sous l'égide de l'unité de recherche. La présentation d'un ordre de mission sera exigée.

VALIDATION DES FORMATIONS

. Formations organisées par le Bureau des Etudes et Ecoles Doctorales (BED)

La validation sera effectuée par le BED. Elle sera subordonnée à la réception du questionnaire d'évaluation de la formation complété par le doctorant.

. Formations hors catalogue organisées par les organismes membres du réseau ADUM

La procédure est identique.

. Formations hors catalogue organisées par les organismes extérieurs du réseau ADUM

Les doctorants déclareront les formations "hors catalogue" (organisées par les unités de recherche et les organismes extérieurs) via l'ADUM. La procédure est indiquée dans les modalités de la formation doctorale accessibles via leur compte ADUM.

ANNEE 3	Barème Crédits Formation (CF)
TRONC COMMUN : 20 CF	
OUVERTURE PLURIDISCIPLINAIRE : séminaire ED 58 ou ED 60	7
OPTIONS au choix parmi les formations ci-dessous : 40 CF	
AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE	
ACCOMPAGNEMENT AU PROJET PROFESSIONNEL DES DOCTORANTS - Niveaux 1 et/ou 2	20 (par niveau)
AUTOEVALUATION DES COMPETENCES 3e année	10
INTRODUCTION AU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE PAR PROJETS	10
DROIT DU NUMERIQUE DANS LE DOMAINE DES RECHERCHES EN SHS	10
FORMATION DE FORMATEUR C2i	15
FORMATION A L'ENSEIGNEMENT - PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE (Collège doctoral - Sous réserve)	20
PANORAMA DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE EN SHS	10
MODULE COLLEGE DOCTORAL	10
MODULE HORS CATALOGUE D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE	7
FORMATION A LA RECHERCHE PAR LA RECHERCHE	
Auditeur	
ECOLE DOCTORALE D'ETE "ETHICHUM" - Participation aux ateliers obligatoires pour la validation	10 à 20
SEMINAIRE ORGANISE PAR LES DOCTORANTS DE 2EME ANNEE DES ED 58 et 60	7
CONFERENCE/ SEMINAIRE HORS CATALOGUE	5
COLLOQUE ORGANISE PAR LES DOCTORANTS DE 3EME ANNEE DE L'ED 58	15
COLLOQUE HORS CATALOGUE	10
Organisateur	
SEMINAIRE HORS CATALOGUE	10
COLLOQUE DES DOCTORANTS DE 3EME ANNEE DE L'ED 58	20
COLLOQUE HORS CATALOGUE	15
Communicant	
COMMUNICATION SCIENTIFIQUE DANS UN SEMINAIRE	15
COMMUNICATION SCIENTIFIQUE DANS UN COLLOQUE	20
LANGUES	
ANGLAIS POUR DOCTORANTS - Niveau 1 ou 2	20
ESPAGNOL POUR DOCTORANTS - Niveau 1 ou 2	20
AUTRES LANGUES (24 heures minimum)	20
METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	
INTEGRITE SCIENTIFIQUE : SENSIBILISATION AU PLAGIAT - UTILISATION LOGICIEL COMPILATIO	15
DOCUMENTATION / DEPOT ELECTRONIQUE DES THESES	10
DOCUMENTATION / VALORISATION DE LA RECHERCHE ET STRATEGIE DE PUBLICATION	10
INITIATION A UNE METHODOLOGIE DE PUBLICATION NORMEE	10
LE DOCTORANT ET SON ENVIRONNEMENT NUMERIQUE	10
MODULE METHODOLOGIE COLLEGE DOCTORAL	10
MODULE METHODOLOGIE HORS CATALOGUE	7
Crédits à valider pour l'année 3 : 60 CF minimum	

EVALUATION DE LA FORMATION DOCTORALE

. Le doctorant pourra évaluer sa formation à tout moment grâce à la fiche d'évaluation individuelle accessible sur son compte ADUM.

. Chaque année, à l'occasion du Comité de suivi, un bilan des formations et du nombre de crédits validés sera effectué.

A l'issue de la 3ème année, la validation de la totalité des crédits exigés au titre de la formation doctorale obligatoire subordonne :

- . l'autorisation à se réinscrire en 4ème année
- . l'autorisation à soutenir la thèse

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez le document "Formation doctorale : mode d'emploi" accessible via votre compte ADUM et sur le site internet des Ecoles Doctorales de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, rubrique "Formations".

Vous y trouverez les informations indispensables relatives à la formation doctorale obligatoire.

CONTACT FORMATION

Anne LE PERROT
Chargée de la Formation doctorale
SARED/ BED

Site Saint Charles - 71 rue Professeur Henri Serre - MONTPELLIER

E-mail : formation.doctorats@univ-montp3.fr